



Renseignements des Membres exportateurs :

- **Estimations de la production et de la consommation intérieure**
- **Coûts de production : méthode et variables**
- **Dispositions institutionnelles**
- **Publications sur le café**
- **Politiques nationales en matière de café**

1. Le Directeur exécutif présente ses compliments aux Membres exportateurs et les invite à fournir des renseignements sur les questions ci-après, qui l'aideront à faire rapport au Conseil à sa 103^e session à Londres du 23 au 25 septembre 2009.

- **Estimations de la production et de la consommation intérieure des Membres exportateurs :** Les Membres exportateurs sont invités à envoyer le plus rapidement possible des estimations de leur production et de leur consommation intérieure totales pour l'année caféière en cours (**2008/09** pour les pays dont l'année caféière s'étend de juillet à juin ou d'octobre à septembre et **2009/10** pour les pays dont l'année caféière s'étend d'avril à mars) et la confirmation de l'estimation finale de leur dernière campagne (**2007/08** et/ou **2008/09**, selon le cas). Ces estimations peuvent être envoyées à l'Organisation par courriel (stats@ico.org) ou par télécopie (+44 (0) 20 7612 0630).
- **Coûts de production : méthode et variables utilisées :** Les Membres exportateurs sont invités à envoyer une copie au moins d'une récente publication sur la méthode et les variables utilisées dans le calcul de leurs coûts de production. Ces renseignements présentent un grand intérêt pour la bibliothèque de l'Organisation qui reçoit de nombreuses demandes d'information sur ce sujet, et permettront à l'Organisation de préparer des études sur ce sujet.
- **Dispositions institutionnelles en matière de café :** Les Membres sont également invités à envoyer au Directeur exécutif des renseignements sur les dispositions institutionnelles nationales en matière de café (y compris la législation, les institutions, la structure, etc.).

- **Publications sur le café :** Les Membres exportateurs sont également invités à envoyer à l'OIC des exemplaires de toutes les publications notables sur le café parues dans leurs pays afin de compléter la collection de la bibliothèque de l'Organisation qui est largement utilisée par l'industrie du café, les milieux universitaires et la presse ainsi que par les Membres de l'OIC.
 - **Politiques nationales en matière de café :** Les Membres qui souhaitent faire un exposé sur leurs politiques nationales en matière de café sont invités à en informer le Directeur exécutif avant le **31 juillet 2009** au plus tard.
2. Les publications et les réponses peuvent être envoyées au Directeur exécutif par la poste au 22 Berners Street, Londres W1T 3DD, Royaume-Uni, ou par courriel à info@ico.org.